

DEJEPS RUGBY À XV

Perfectionnement sportif



Le titulaire du DEJEPS spécialité **Perfectionnement Sportif mention Rugby à XV** exerce des missions d'entraînement ou de cadre technique. Ce diplôme confère à son titulaire les compétences en rugby à XV pour la **conception** de programmes d'entraînement, la **coordination** de la mise en oeuvre d'un projet de structure (club, comité, ligue), la **conduite** d'une démarche de perfectionnement, la conduite d'actions de formation de cadres.

Fiche diplôme RNCP36831

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Âge souhaité 17 ans
- ✓ Être titulaire du PSC
- ✓ Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- ✓ Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeunes ou séniors) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive
- ✓ Passage d'un entretien d'une durée de 30 minutes maximum à partir de la transmission d'un dossier comprenant un descriptif et une analyse des expériences d'encadrement conduites par le candidat

 9h00 à 17h00

 Inscription jusqu'au 02 juillet 2026

 Journée de sélection le 10 juillet 2026

 Du 24 août 2026 au 09 juillet 2027

Plus d'informations :

04.51.11.00.26 - contact@adps-formation.com



- **UC 1:** Concevoir un projet d'action
- **UC 2 :** Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- **UC 3 :** La conduite d'une démarche de perfectionnement
- **UC 4 :** Encadrer le Rugby à XV en toute sécurité

Possibilité de financements

- Contrat d'apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Financement personnel
- CPF
- Autres : nous contacter

Conditions financières

- Heures en OF facturées à 11,00€/heure
- Facturation en fonction du positionnement établi par le formateur
- Pas de frais d'inscription

Votre référent

Christophe RODIER



Suivez-nous !



www.adpsformation.com